

Christian TAXIL

De: Gilles LECUIR [g.lecui@ville-courdimanche.fr]
Envoyé: jeudi 16 avril 2009 11:17
À: Christian TAXIL
Objet: Votre tribune dans Courdimanche infos

Monsieur Taxil,

La tribune que vous m'avez fait parvenir en vertu de l'article 18 du règlement intérieur du Conseil municipal contient à nouveau un lien vers un site internet au sujet duquel Madame la Maire vous a déjà écrit et demandé d'effectuer sans délais les modifications indispensables au regard du droit.

Nous constatons constate avec regret que vous n'avez pas effectué ces modifications.

En tant que directrice de la publication, il n'est pas question pour Madame Jaouën d'orienter les lecteurs vers un site internet susceptible de proposer des contenus illégaux.

En conséquence, je vous invite à me faire parvenir votre texte corrigé au plus tard demain vendredi 17 avril 2009.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

*Gilles Lecuir
Directeur de cabinet
Ville de Courdimanche*